

OUVRAGES D'UNIVERSITAIRES

Le Recteur de l'Université Laval vient de publier un ouvrage sous le titre *Pour former des hommes nouveaux*¹.

Ce titre est celui même de l'une des allocutions qui composent le livre (pp. 61-78).

Une première série comprend les discours prononcés à la messe du Saint-Esprit, qui marque l'ouverture des cours à l'Université Laval. L'auditoire est alors formé des étudiants, et, aussi, du groupe des professeurs. C'est un moment très favorable pour servir le bon pain de la vérité.

Mgr Roy nous donne ici le pain qu'il a rompu aux universitaires pendant neuf années.

La deuxième série réunit des *Propos et conseils* donnés aux étudiants en diverses rencontres.

L'auteur arrive aisément à mettre l'unité dans son ouvrage en s'inspirant d'une préoccupation majeure, celle de former, celle de former des *hommes nouveaux*.

On connaît cette figure depuis que saint Paul en usa dans ses écrits: au vieil homme opposer l'homme nouveau; à l'homme pécheur substituer l'homme vertueux. Thème fécond qui fournit à l'orateur des développements variés.

Il conduit ses auditeurs au puits de Jacob, leur explique ce «don de Dieu», qui est la vérité, naturelle et surnaturelle; il montre dans l'université une école de vérité et une école d'apostolat; un lieu sacré où s'accomplit la rédemption de l'esprit; un champ clos où il faut lutter pour acquérir la science et la vertu.

S'inspirant d'une parabole de l'Évangile l'auteur explique que le grain doit mourir avant de porter fruit et que, de même, le jeune homme doit, par le sacrifice, mourir à ses convoitises pour produire des fruits de science et d'apostolat. Il insiste sur les bienfaits de la discipline, celle de l'esprit et celle du cœur, sur cette liberté réglée qui est le fondement de la cité.

1. Mgr Camille ROY. *Pour former des hommes nouveaux. Discours aux jeunes gens.* 208 pages. Éditions Bernard Valiquette, Montréal, 1941.

Il morigène les jouisseurs et les apathiques qui gaspillent le trésor de la vie.

Ces pensers élevés s'accordent bien avec la messe d'ouverture des cours.

Les autres, prononcés la plupart au dîner annuel des étudiants, s'accommodent d'un ton plus profane et, au besoin, plus léger. C'est d'ailleurs un art que de savoir servir aux jeunes des conseils enveloppés d'un sourire. Apprendre aux jeunes à regarder un avenir sombre et incertain avec confiance et courage; leur enseigner à mieux lire au fond de leur cœur; leur dire qu'il ne sert de rien de jeter le blâme sur les générations passées; leur montrer qu'ils ont en eux-mêmes des ailes pour s'élever jusqu'au niveau de l'élite, voilà de fort bonnes leçons.

J'ai goûté, encore plus que ces leçons aux jeunes, celles qui à travers la jeunesse étudiante s'adressent à ses maîtres. Sur ce point, prenons l'allocution intitulée *Maîtres et Elèves: les contacts nécessaires*. Il est trop vrai, hélas! que les circonstances, le travail, la routine empêchent qu'il y ait entre élèves et maîtres les contacts personnels, individuels qui ont plus d'importance, dans la *formation*, que les cours les plus savants.

La prédication du Recteur a déjà porté son fruit chez les auditeurs au moment même où elle résonnait à leurs oreilles. A-t-elle changé et les élèves et les maîtres? Les vérités de la morale la plus ordinaire ont besoin d'être répétées à satiété: Prêche, insiste, que cela plaise ou ne plaise pas, disait saint Paul.

Avec le livre dont nous parlons, ces vérités continueront leur prédication auprès d'autres élèves et auprès d'autres maîtres. Puisse-t-il contribuer, vite et efficacement, à former ces hommes nouveaux dont tous reconnaissent que notre société a grand besoin.

* * *

A son tour le Recteur de l'Université de Montréal présente un recueil de ses allocutions.¹

1. Mgr Olivier MAURALT. *Propos et Portraits*. Un volume de 300 pages, chez Bernard Valiquette, Montréal, 1941.

Études d'ensemble, Propos de circonstances se partagent le livre.

Dans la première partie l'auteur traite de l'enseignement à ses divers degrés. D'abord l'enseignement primaire, dont il fait un historique, de 1642 à 1935, pour la ville de Montréal (pp. 116-144). Il étudie les origines de l'enseignement secondaire (pp. 145-157) à Montréal; à l'aide de nouveaux documents d'archives il ajoute à ce qu'il avait déjà écrit sur ce sujet. On voit (p. 147) les hésitations de la France métropolitaine à envoyer ici certains livres, comme elle avait hésité à nous envoyer des caractères d'imprimerie.

L'enseignement supérieur occupe naturellement la plus large place dans les «études» de Mgr Maurault. Il glorifie le grand Pontife Pie XI dans son œuvre de rajeunissement des universités catholiques; il compare l'université canadienne, si pauvre,—en argent—aux universités américaines, si riches—en argent. Il scrute les conditions de l'enseignement supérieur; préparé à l'intention des professeurs de français de l'Université Columbia de New-York, cet exposé apprendra bien des choses à nos lecteurs canadiens; de même l'historique de l'enseignement supérieur à Montréal (pp. 158-176).

Le problème, si aigu, de l'Université de Montréal trouve en Mgr Maurault un interprète éloquent; de cette institution il analyse le caractère, l'état présent, les espoirs.

Dans les «propos de circonstance», Mgr Maurault se meut avec une aimable facilité; sa prose garde encore ce sourire malin qui triomphe sur les traits du Recteur de Montréal.

Thèmes variés: culture française, à propos des consuls Turc et de Dampierre; civisme, génie civil, radiophonie, tout cela prête à des réflexions fort judicieuses.

On aimera particulièrement les allocutions de doctorats, qui occupent les cinquante dernières pages du livre. Ces petits portraits exigent de la finesse et du tact. Et nous sommes servis à souhait. Quinze personnages passent ici sous nos yeux; des historiens, comme MM. Fauteux, Massicotte, Pierre-Georges Roy et M. l'abbé Groulx; des artistes, tels Clarence Gagnon, Alfred Laliberté, Henri Hébert, et MM. Lagacé et Wilfrid Pelletier, Jean Dansereau, Ozias

Leclerc; des publicistes: John Murray Gibbon, M. Barbeau; le regretté Mgr Gauthier, et un savant, Mgr A. Vachon.

On n'a ici qu'un regret, c'est que la galerie ne soit pas complète; si elle l'était nous aurions un Bottin très spirituel d'une bonne partie de l'élite du Canada français.

Il nous faudra donc attendre la suite, et pour bientôt.

Ces deux ouvrages, celui du Recteur de Laval et celui du Recteur de Montréal ont de grands mérites; leur seul tort, aux yeux de certains irréductibles, sera de n'avoir pas été édités outre-Atlantique; mais cet autre mérite, d'ordre local, est-il bien nécessaire ?

* * *

La «vie de l'esprit» a toujours passionné le professeur consciencieux qu'est Mgr Émile Chartier. Il n'est donc pas étonnant que les presses nous donnent de lui un solide ouvrage sur ce sujet.¹

C'est, en somme, une histoire de la littérature d'expression française au Canada, mais envisagée, non pas tant dans sa valeur artistique que dans sa valeur supérieure, celle de l'esprit.

Présentée sous cet angle notre littérature englobe des œuvres qu'autrement on négligerait trop aisément. Et c'est ce qu'on voit dans l'introduction où l'auteur étudie la «littérature pré-canadienne (1534-1760)». Il dit bien (p. 13) que ce domaine, Français et Canadiens peuvent le réclamer comme un bien commun. Mais, justement, les Français ne le réclament pas du tout! Leurs manuels d'histoire littéraire ignorent ces œuvres, qui nous intéressent, et qui sont canadiennes au moins par le sujet traité. Au reste, Mgr Chartier insiste avec raison sur notre folklore, sur nos conteurs et nos chanteurs, qui ont su inventer des œuvres originales.

Dans une première partie l'auteur nous explique d'abord la situation après la conquête, de 1760 à 1792. On aimera

1. Mgr Émile CHARTIER. *Au Canada français. La Vie de l'Esprit 1760-1925*. Un volume de 356 pages, chez Bernard Valiquette, Montréal, 1941.

les pages où il ressuscite, par des considérations et par des textes, la gaieté de nos ancêtres, puissant ressort de leur vie nationale. Intéressantes, aussi, les pages où Mgr Chartier fait voir l'influence des cercles littéraires et des bibliothèques, à cette époque. A propos de la langue utilisée par nos ancêtres l'auteur étudie un phénomène qu'il appelle *diglossie*, ce qui veut dire un mélange de français et d'anglais, mélange rendu nécessaire, selon l'auteur, par le contact de l'élément anglo-saxon.

Un chapitre (II) déroule les progrès de l'éloquence parlementaire et ceux du journalisme; les problèmes qui occupent nos aïeux sont la responsabilité ministérielle, les allocations (subsides), les écoles, la langue française, l'économie, la politique. Chacun de ces problèmes est traité avec brièveté, et avec clarté.

Les pages intitulées *Histoire et idée nationale* (1840-1925) fournissent à Mgr Chartier l'occasion d'étudier trois de nos principaux historiens, Garneau, Chapais, Groulx.

Pages pénétrantes, où chacun de ces écrivains reçoit un traitement convenable. Garneau, qui emprunte à ses maîtres de France l'idée de présenter l'histoire des Canadiens français comme une lutte (p. 84), une revendication nationale (p. 83), l'idée de s'en faire une «thèse à établir» (p. 84).

A propos de M. Chapais, l'auteur dit que cet écrivain a traité, dans notre histoire, la situation économique (p. 86), ce qui paraîtra un peu surprenant, je crois: On est moins étonné de voir M. Chapais qualifié d'historien-*orateur*, ce qui, au dire même de l'auteur, n'exclut pas le souci de la précision du détail, le sens de la mesure, la placidité.

M. l'abbé Groulx nous est donné comme l'historien-poète, qui s'émeut «au spectacle des pygmées qui, depuis trois siècles presque, tiennent tête au colosse anglo-saxon» (p. 89).

Ces trois historiens, en somme, ont une pensée commune, celle même de Garneau: Que les Canadiens français restent fidèles à eux-mêmes (p. 91).

L'analyse de «la littérature politique, économique, sociale» se limite à l'époque de 1867 à 1920 (chap. IV). Paraissent ici Errol Bouchette, Gérin-Lajoie, Léon Gérin, de Nevers, E. Montpetit, dont l'œuvre est étudiée en détail, tandis que d'autres, nombreux, sont présentés sommairement, surtout

les orateurs, et les journalistes, et les critiques littéraires.

Nos diverses écoles littéraires méritaient bonne place dans le livre de Mgr Chartier, et on les y trouve en effet.

C'est d'abord l'École patriotique ou épique de Québec (ch. V), dont l'influence s'exerça de 1855 à 1890. La poésie qui fleurit avant 1855 est une imitation servile de la poésie française, manifestation de colonialisme littéraire. Selon l'auteur, après 1855 on s'essaie à «une poésie canadienne d'inspiration». La forme est encore une imitation de la France. Peut-être aussi le fond? La venue de *La Capricieuse* n'a-t-elle pas infecté nos poètes du virus romantique? Mgr Chartier reconnaît au trio Chauveau, Beauchemin, Lemay, un caractère régionaliste (p. 123).

L'École littéraire de Montréal (1890-1920) a été caractérisée par le lyrisme, par l'imitation parnassienne, et les nombreux extraits que cite l'auteur, ici, confirment bien ses opinions.

Des efforts tentés par ces deux Écoles, ce sont ceux exercés dans le sens régionaliste qui devaient l'emporter, et c'est ce que l'auteur nous fait voir dans les pages consacrées à l'École régionaliste, qui occupe un siècle, de 1820 à 1920. Oeuvres en prose et en vers, travaux des Sociétés et des Liges, tout s'attelle au char régionaliste, parfois embourbé, mais toujours en progrès.

L'un des chapitres les plus intéressants du livre est le huitième, où Mgr Chartier scrute nos manifestations artistiques: architecture, peinture, sculpture, musique. Ici l'auteur se demande si nous sommes dans la tradition de Rome—administration, conquête, gouvernement—ou dans celle de la Grèce et de la France—art, littérature, spéculation. Et il répond:

«Dans tous les domaines de l'art, l'ancienne colonie conserve encore, après plus d'un siècle et demi de séparation les traditions que lui avait léguées la mère-patrie» (p. 192).

Sur ce point il ne saurait y avoir de doute pour l'architecture: demeure rurale ou urbaine, église, décoration, tout cela nous vient de la France. Il en est ainsi pour nos peintres, fidèles disciples des écoles françaises. «Le Canada français est le vassal de son ancienne mère-patrie, dans ce

domaine comme dans tous les autres.» (p. 203). Nos sculpteurs n'échappent pas à cette emprise. Les musiciens non plus. «Voilà où place toute sa gloire un pays qui n'a d'autre ambition que de faire deviner les traits délicats d'une mère dans la rude physionomie de son enfant » (p. 213).

Après un chapitre sur nos survivances françaises: paysages, ethnographie, archives, archaïsmes (ch. IX), Mgr Chartier tente une synthèse de ses considérations sur la vie de l'esprit au Canada français.

L'auteur complète son ouvrage par quatre appendices. Le premier traite du «mouvement récent des idées (1910-1925)»; un autre trace le portrait de «Crémazie, poète national et personnel»; un troisième, celui du «mystique Beauchemin». Le dernier analyse *Cinquante ans au Canada français* (1882-1932); c'est une vue d'ensemble rédigée lors de la célébration du cinquantième anniversaire de la Société Royale du Canada.

Vraiment, on ne s'ennuie pas en compagnie de Mgr Émile Chartier. Son livre paraît à un moment où la jeunesse a besoin de fortes leçons: elle les trouvera dans ce livre.

* * *

Elle les prendra aussi dans les *Reflets d'Amérique*¹. Et ce ne sont pas les premières que M. Montpetit aura données à notre peuple.

Son dessein est de «marquer quelques rapports entre les États-Unis et le Canada français» (p. 7). Ce qui n'est pas sans utilité, puisque «le Canada est, sous plusieurs aspects, un décalque des États-Unis: issu d'une aventure identique, il résulte des mêmes artifices.»

Entre les deux pays voisins, M. Montpetit aperçoit d'abord des similitudes. En premier lieu la ressemblance physique: même relief, sur les deux océans; mêmes plaines entre les montagnes de l'est et de l'ouest; espaces immenses à occuper; pas de frontière naturelle; mêmes séparations artificielles entre les provinces, entre les États. Ressemblance des procédés de colonisation, des modes de peuplement, des

1. Édouard MONTPETIT. *Reflets d'Amérique*. Un volume de 256 pages, aux Éditions Bernard Valiquette, Montréal, 1941.

institutions politiques, depuis les fédérales jusqu'aux municipales; des institutions religieuses aussi, et du milieu social. Tout cela rend bien complexe le problème canadien-français.

On le voit par les considérations que fait l'auteur dans l'étude intitulée *Français en Amérique*. Les Canadiens français «se rattachent à l'Europe par fidélité et par tradition» (p. 42), à la France par un lien assez ténu. Chez eux, la famille est la vraie cellule sociale (p. 48); la paroisse est un organisme vivant; les traditions sont fortes, «un mythe puissant» (p. 52); l'individualisme fleurit, les associations ont été lentes à se former. Longtemps indifférents à la richesse, peut-être ennemis de l'argent, ils se sont peu à peu initiés au culte, comme leurs voisins, les Américains. Dans la plupart des autres domaines l'ensemble du peuple canadien-français résiste à l'influence américaine,

M. Montpetit analyse les divers groupes: nationalistes, amis de la France, amis des façons américaines, sans compter les multiples nuances intermédiaires.

Pour se défendre contre les influences délétères, le Canadien français a trois bastions: l'école, le collège, l'université.

A propos de l'école l'auteur rapproche la fondation du collège des Jésuites à Québec de celle du collège Harvard, et il dit: «Les deux civilisations qui s'installent en Amérique sont donc d'accord sur la valeur de l'instruction» (p. 74). Je me demande si c'est bien cela. En effet, ici au Canada on constate dès le début une action positive, très nette et constante, en faveur de l'instruction, et on n'y voit aucun geste, aucun acte contraire. Il n'en est pas ainsi dans les Colonies du Sud, où on a vu un gouverneur, celui de la Virginie, s'élever contre l'instruction et contre l'imprimerie.

M. Montpetit étudie l'organisation de l'enseignement primaire dans la province de Québec, les rouages supérieurs et administratifs, les manuels, le personnel enseignant, les programmes, où il semble regretter que soit si réduite la part de l'histoire des États-Unis, notre puissant voisin. Il accorde une attention spéciale à la Commission scolaire de Montréal, la plus importante.

En somme, qu'il s'agisse du programme général ou de programmes spéciaux, par exemple l'enseignement ménager, l'école canadienne-française résiste à l'infiltration américaine.

En est-il ainsi du *collège*? L'auteur croit qu'en ce domaine la résistance est plus marquée qu'à l'école primaire: nos collèges s'appuient encore sur le *ratio studiorum* du XVII^e siècle français, sur les vieilles disciplines classiques, à base de latin et de grec.

Y a-t-il des déficiences? M. Montpetit croit en voir, par exemple, comme on l'a vu plus haut, dans la faible part donnée à l'histoire des États-Unis (p. 124), puis dans l'absence d'un enseignement du civisme (p. 125). Il aborde, avec grande réserve, le problème de la bifurcation, qui occupe si fort, aujourd'hui, l'esprit des éducateurs. Il note le regret, exprimé par une institution d'enseignement, que nos diplômés ne soient pas reconnus dans la république voisine, parce que «les universités du Canada français ne font pas partie de l'Association des grandes universités de l'Amérique du Nord» (p. 137).

Sur ce point je crois devoir répéter ce que j'ai dit et dans *L'Enseignement secondaire* et dans *Le Canada français*: c'est à nous de créer une association qui établisse le bon classement de nos institutions secondaires classiques; les grandes universités canadiennes-françaises doivent créer un comité conjoint pour étudier l'affaire, pour dresser un projet, le faire accepter d'abord par les conseils universitaires du Canada français, puis par les *cinq* associations américaines. De cette façon nous aurions les avantages d'équivalences reconnues, et ceux de garder l'essentiel de nos traditions classiques.

L'étude de l'influence américaine sur notre enseignement se continue, après les collèges classiques, par les collèges scientifiques et commerciaux.

Il reste l'Université. S'est-elle américanisée? Oui, dans une certaine mesure; par exemple, la désignation des diplômés et certains aspects de l'administration. M. Montpetit prend une à une les facultés et les écoles professionnelles; dans l'ensemble elles résistent à la pression américaine. Telle faculté, comme celle des sciences, à l'Université Laval, s'inspire nettement des méthodes américaines en instituant une École des Gradués; l'auteur n'y voit pas d'objection, à condition, toutefois, «de dresser, comme une résistance

profonde, toutes les ressources de la civilisation française» (p. 178). Cette vue est très juste, à notre avis.

Il y a lieu de déplorer, avec M. Montpetit, la singulière tournure que l'on constate dans la pratique de la pharmacie, et qui dénote bien l'influence américaine, en ce qu'elle a de moins bon (p. 186).

On pourrait chicaner l'auteur sur l'affirmation qu'il fait (p. 189) qu'il n'y a pas d'école de pharmacie à Québec: une simple lecture de l'annuaire de Laval lui aurait vite démontré le contraire.

Un aspect intéressant des analyses de M. Montpetit, c'est qu'il montre, par contraste, l'influence des méthodes canadiennes-françaises sur nos voisins, en plus d'un domaine, mais surtout en musique d'église (pp. 217-218).

En somme, conclut l'auteur, le salut est dans la culture; c'est le titre de la dernière étude de cet ouvrage. «L'essentiel pour nous est de nous pénétrer de cette vérité: il est possible de vivre en Amérique, d'utiliser le progrès américain—en gardant le droit de le juger—et de rester français, et même de fortifier notre attitude française... Ayant installé chez nous la culture, qui ne s'y trouve pas encore dans sa plénitude, l'ayant mise au service de nos traditions: religion, langue, droit, paroisse, famille, personnalité, nous n'aurons pas à craindre l'américanisme, qui n'est un danger que si nous nous laissons dominer par lui plutôt que de le prendre en croupe dans notre course vers l'étoile» (pp. 252-253).

Reflets d'Amérique, on le voit bien, renseignera Français et Américains aussi bien que Canadiens. Et ce n'est pas sans besoin!

* * *

Nous devons à la fécondité pastorale de Son Éminence le Cardinal Villeneuve un nouvel ouvrage ¹, sur le sacrement de baptême, et c'est le troisième sur ce sujet.

Le premier (Avent 1939) traitait de la *grâce* baptismale; le deuxième (Carême 1940) exposait les *éléments* du baptême. Celui-ci étudie les *rites liturgiques* du même sacrement.

1. Cardinal VILLENEUVE. *Le Saint Baptême. Rites liturgiques*. Un vol. de 86 pages. Librairie de l'Action Catholique, Québec, 1941.

Ce n'est pas un tâche facile que de mettre à la portée du peuple des considérations élevées et abstruses. L'auteur —on le sait d'expérience—est passé maître dans l'art de l'exposition de la doctrine chrétienne.

Et c'est un mérite. Il en est un autre, qui vaut d'être mis en relief, c'est le soin que met l'auteur à enchasser la pierre précieuse de la doctrine dans le milieu canadien, chaque fois que le thème le permet.

Disons encore que l'éminent prédicateur s'appuie sur les articles du Code Canonique, et qu'il sait, à l'occasion, donner les conseils les plus pratiques.

«Que nous souhaiterions, dit-il dans l'avant-propos, voir les laïcs lire (les rites sacramentels) et se les assimiler.» Ce souhait est plein d'à-propos. Et il est un moyen facile de les lire et de les comprendre, c'est d'avoir l'ouvrage dont nous parlons et de le méditer.

* * *

Voici maintenant un livre dont nous aurions dû parler plus tôt. Nos lecteurs et l'auteur nous pardonneront un retard contre lequel nous ne pouvions rien.

Ce livre, c'est le *Cours de Philosophie* de M. l'abbé Henri Grenier¹. Il y a là une réalisation surprenante pour notre milieu, tant nous étions faits à l'idée que la philosophie scolastique ne s'écrit et ne s'enseigne qu'en latin.

Mais les temps ont changé, et on trouve aujourd'hui une clientèle pour un traité de philosophie écrit en français.

L'étude de la philosophie a été introduite au cours primaire supérieur, dans les High Schools affiliés à nos universités françaises; elle fait naturellement partie de l'enseignement classique dispensé aux jeunes filles qui fréquentent les collèges affiliés à Laval, à Montréal, à Ottawa; et de l'enseignement scientifique et commercial. Ajoutons les candidats à divers *brevets* professionnels.

1. Abbé Henri GRENIER. *Cours de Philosophie*. Tome I. *Logique, Philosophie de la Nature, Métaphysique*. Un volume cartonné de 370 pages, Québec, 1940.

Tout ce jeune monde pourra maintenant étudier la philosophie thomiste dans un ouvrage rédigé par un professeur de haute compétence.

Ce premier volume fait déjà souhaiter sa suite, pour l'étude de la morale, et nous espérons que l'auteur s'y applique déjà.

Sans être spécialiste en ce domaine nous avons lu divers traités de philosophie en français, ordinairement des traités non-scolastiques. La comparaison ne fait aucun tort à l'ouvrage de M. l'abbé Grenier: son français est clair et bref, et ces deux qualités sont bien celles qu'on s'attend d'abord de trouver dans un écrit de ce genre.

Son Éminence le Cardinal Villeneuve a bien voulu adresser à l'auteur une lettre de félicitations, qu'on lit en tête de l'ouvrage.

«La question de la langue en laquelle un manuel de philosophie scolastique doit se présenter, dit Son Éminence, est complexe, et quelle que soit la thèse soutenue en principe, il lui faut s'assouplir même à regret pour s'adapter aux nécessités pratiques des divers milieux où est donné l'enseignement.»

Son Éminence ne veut, en un livre de cette sorte, ni verbalisme scolastique ni métaphysique imaginaire. Or, ajoute-t-il «voilà surtout ce que j'apprécie en votre ouvrage... Un rapide coup d'œil m'a fait constater avec satisfaction que vous n'avez point vidé de son contenu la doctrine traditionnelle pour la dire en français, et sous couleur de la vulgariser.»

Le traité de M. Grenier a reçu le plus favorable accueil dans le public; il n'y a pas de doute que ce ne soit là que le commencement d'un grand succès: outre les élèves, on verra la parents, pour aider leurs fils et leurs filles, pour revoir des notions devenues trop lointaines, reprendre les thèses philosophiques et se mettre à l'école du grand saint Thomas d'Aquin grâce à l'ouvrage de M. l'abbé Grenier.

Arthur MAHEUX,
de la Société royale du Canada.

* * *

«L'histoire, écrit quelque part Henri d'Arles, est la conscience d'une nation.» Cette conscience, comme celle des individus, se doit, croyons-nous, de tenir le milieu, de garder la voie droite, à égale distance de l'idéalisation et de l'injustice. Et l'historien qui forme la conscience de la nation a pour premier devoir de rechercher la vérité dans les documents où il a chance de la découvrir, de la démêler des scories, de la présenter dans toute sa rigueur avec un désintéressement pour ainsi dire absolu. L'historien fait donc une *enquête*: c'est d'ailleurs la signification du mot grec *istoria* d'où nous est venu le nom d'histoire.

Une enquête sérieuse doit entendre tous les témoins: l'histoire elle aussi. Et l'historien comme le juge produira la lumière, «sans qu'aucun intérêt de patrie, de corps ou de secte» puisse lui faire fausser ses sentences.

Toutes ces conditions de l'histoire impartiale, on est satisfait de les trouver dans le bel ouvrage que vient de publier M. l'abbé Maheux ¹.

* * *

L'auteur aborde les premières années du régime anglais au Canada. Il divise son ouvrage en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, il s'efforce de reconstituer le climat, l'atmosphère de l'époque. L'histoire élégiaque avait montré le peuple canadien victime de «la plus abjecte tyrannie», plus persécuté que les enfants d'Israël qui ne voulaient plus chanter au bord des fleuves de Babylone, écrasés qu'ils étaient par leurs vainqueurs et leur exil. L'influence du romantisme français, écrit l'auteur, «explique la tendance, très marquée, de tels ou tels de nos ouvrages historiques, à contenir nombre de plaintes, à devenir même une série de plaintes, à être en fait un chapelet d'élégies où nos malheurs sont pleurés avec insistance. L'histoire conquérante, l'histoire vigoureuse a fait place à l'histoire larmoyante» (p. 8). Pour mieux faire comprendre l'inanité des gémisse-

1. *Ton histoire est une épopée*. I: Nos débuts sous le régime anglais, par l'abbé Arthur MAHEUX, de la Société Royale du Canada, professeur à l'Université Laval. Charrier & Dugal, ltée, Québec, 1941.

ments en histoire, l'abbé Maheux compare nos souffrances et les vicissitudes de nos destinées à celles du Portugal, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, de la Suisse, de la Pologne, de la Russie, de l'Irlande, de l'Angleterre et de la France. «Notre tournée, écrit-il, a toutes les allures d'une visite dans un grand hôpital» (p. 25). C'est une fresque émouvante au plus au point dans son tragique raccourci. A côté de cette fresque, une autre, la nôtre, où l'on serait bien en peine de trouver de vraies catastrophes nationales, des assassinats massifs, d'impitoyables écrasements où l'âme du pays s'anéantit, si l'on peut dire, dans l'asservissement.

Dans son deuxième chapitre, l'auteur montre justement les maux que nous aurions pu souffrir comme vaincus, d'après le traité de Grotius sur la Guerre et la Paix, traité qui faisait alors office de droit international.

Avec sérénité, sans la moindre truculence, l'abbé Maheux nous fait voir que l'ennemi, en se tenant à ce traité, a droit de ravager le pays, les terres, les récoltes, de massacrer le bétail, de souiller les sources d'eau potable avec de la chaux ou avec des cadavres, de faire périr les vieillards, les femmes et les enfants, d'abattre les maisons, de raser les villes. Les choses les plus sacrées ne font pas exception. L'ennemi peut détruire les temples et en piller les trésors; il peut ravager les sépulcres. Le vainqueur a sur le vaincu le droit de souveraineté absolu (pp. 35-36). Or, les écrits du temps révèlent que s'il y eut les brimades ordinaires de la guerre, il n'y eut point de déportations, ni de pillage, ni de massacre après la reddition. Les églises et les couvents qui restaient debout furent protégés. Les soldats de Townsend se mirent à distribuer des vivres pour apaiser la faim des malades, des blessés, du peuple (p. 49), et établirent une sorte de collaboration, le mot est à la mode, entre eux et les Canadiens français. Personne ne fut réduit à l'esclavage.

Mais qui présiderait au gouvernement du pays? A Québec, ce fut Murray «homme sévère, écrit Garneau, mais honorable et qui avait un bon cœur» (p. 352 du Tome II de la seconde édition). On peut préférer cet hommage de Garneau à la dépréciation systématique de certains historiens postérieurs qui voient en Murray «une âme tortueuse».

L'abbé Maheux s'applique alors, dans son troisième chapitre à mettre sous leur vrai jour les rapports de Murray avec les nouveaux sujets du roi, et dans le cinquième, à réhabiliter notre premier gouverneur britannique. Documents à l'appui, l'historien nous apprend, si nous ne le savons déjà, que Murray au lieu d'agir en despote, en brute officielle, en automate fanatique, se montre très humain pour les Canadiens français. Il les appelle volontiers à son service: il les paie bien; il les envoie en missions difficiles, se sert d'eux pour certaines affaires délicates. Et *le bon cœur* dont parlait Garneau va se révéler dans l'aide qu'il fournit aux habitants de l'île d'Orléans, aux Récollets, à l'Hôpital général et surtout dans ses égards pour l'Hôtel-Dieu de Québec. Avec une satisfaction évidente, celle de l'historien sérieux qui vide enfin une question, l'auteur montre que Murray, en employant des Canadiens français aussi souvent sinon plus souvent que les Canadiens anglais, a créé au Canada le double fonctionnarisme. Il a créé en même temps le bilinguisme. Le premier, en effet, il a accepté la langue française comme indispensable moyen de communication avec les Canadiens. Il a payé un fonctionnaire pour publier ses ordonnances et proclamations en français. Il signe des lettres en français: il y met même une certaine coquetterie. «Et avec lui, représentant officiel, c'est l'Angleterre même qui acceptait la dualité de la nouvelle conquête» (p. 98).

Et pour n'être pas en reste avec la vérité, l'abbé Maheux, au chapitre V, étudie à fond le gouvernement de Murray, le caractère de l'homme, la politique du gouverneur, les démêlés de Murray avec les marchands émigrés des Colonies du sud, son attitude envers le catholicisme, son affection pour notre pays. Notre pays, Murray s'y était attaché pour vouloir y demeurer. Ses ennemis l'en empêchèrent. «Du moins, conclut l'auteur, du moins voulut-il garder dans un coin du Sussex, quelque chose de l'atmosphère canadienne-française: il acheta une propriété et lui donna le nom de Beauport» (p. 211).

Le chapitre IV corrige l'amertume que les manuels d'histoire du Canada entretiennent sur la succession des évêques à Québec après la Cession. Comme toujours, l'auteur situe

les tractations dans l'atmosphère de l'époque; il ne faut jamais l'oublier: 1659 et 1760 ne sont pas du tout 1941; les circonstances ne sont pas le moins du monde ressemblantes. Il nous apparaît à suivre attentivement l'auteur dans le maquis des démarches, des correspondances et des documents, que le pouvoir à Québec n'a rien fait pour entraver la nomination d'un évêque, que l'opposition est venue d'ailleurs et qu'ici encore Murray s'est montré le grand ami des Canadiens français. Ce chapitre est fait de deux récits fort intéressants: le premier évoque les difficultés que Mgr de Laval eut à surmonter en France, à Rome et à Québec pour se faire reconnaître comme évêque; le deuxième explique le cas de Mgr Briand. Tous faits considérés, notre premier évêque du régime français fut plus lent à nous arriver que le premier évêque du régime anglais.

* * *

Voilà donc les grandes questions exposées dans l'ouvrage de M. l'abbé Maheux.

Ces questions très importantes, comment l'auteur les a-t-il étudiées?

On exige ordinairement d'un historien l'information avec le sens critique et l'impartialité. M. l'abbé Maheux n'a rien négligé pour pousser aussi loin que possible son information. Les archives du Séminaire et de l'Université n'ont plus pour lui de secret. Il a eu en main des documents de grande valeur: le Traité de Grotius sur la Guerre et la Paix, des registres précieux, le cahier de comptes de James Murray. Il a consulté la collection des Papiers de Murray aux Archives nationales d'Ottawa. De ces papiers il donne intentionnellement des extraits qu'il reproduit dans leur langue originale, afin que personne ne se rabatte sur les infidélités possibles de traduction (p. 151). Il a pu voir les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, la correspondance de Mgr de Laval, la monographie de Mahon, les Mandements des évêques de Québec, bref toute une mine de ces papiers qui ne sont point «des pièces de polémique concertée pour les besoins d'une cause ou un morceau d'éloquence arrangée en vue du public, mais des dépositions judiciaires, des rapports secrets, des dépêches confidentielles, des lettres privées, un memento

personnel, . . . dans l'espèce tous documents supérieurs) écrit Taine dans la préface des *Origines de la France contemporaine*. De ces documents il ne fait pas une rapsodie; il les interprète avec discernement, sans solliciter les textes.

«L'historien français, écrit Fénelon, doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre: il doit louer aussi volontiers Talbot que Duguesclin; il rend autant de justice aux talents militaires du Prince de Galles qu'à la sagesse de Charles V . . . Il évite également le panégyrique et les satires». L'historien canadien et canadien-français doit se rendre neutre lui aussi entre ses pères et leurs adversaires dans le temps. Il doit donc être impartial.

Or, on ne peut suspecter l'impartialité de l'auteur. L'abbé Maheux «se borne à dire sans flatterie et sans malignité le bien et le mal». Il fait comprendre à merveille le rôle de M. de Ramesay dans la capitulation (p. 39 et 40); il stigmatise à bon droit, sans prendre le ton torrentiel, «la diabolique malveillance d'un Bigot (p. 47), la dureté et la sournoiserie d'Amherst (p. 54), la discipline glacée d'un Monckton dont le départ est une bonne fortune pour les Canadiens (p. 56); il ne propose pas à l'admiration la conduite des marchands qui font pièce à Murray et voudraient détruire jusqu'au souvenir du nom français. Il souligne avec fierté l'entregent des Canadiens français qui connaissent les recoins du pays, le cours des rivières, les portages, les mines (p. 69); il admire leur souplesse d'adaptation (p. 76). Il loue Murray en termes justes comme tous ceux parmi les Anglais qui ont été à cette époque nos véritables amis. Ce n'est pas là manquer de patriotisme et c'est le contraire du chauvinisme. Reconnaître les mérites d'un adversaire, s'apercevoir et dire que cet adversaire est devenu un ami, c'est de la noblesse toute simple, et pure probité historique. Et ce n'est pas du tout diminuer ses propres compatriotes.

Enfin, l'historien sérieux demande à l'histoire des instructions pour le présent. L'abbé Maheux n'y manque pas. L'heure que nous vivons est grave de dangers multiples. Nous serons forts de l'union de toutes les forces de la grande nation canadienne. Je ne vous répète pas un bobard: la Province de Québec n'est pas un royaume illusoire, où l'on peut festiner à perdre haleine, battre le tambour tous les dimanches

de l'année, mettre le feu comme dans son poêle, en attendant la vie éternelle! L'union des peuples est chose d'intelligence et non de passion. Elle est impossible dans la haine. L'auteur souhaite voir disparaître la haine qui ne peut être la forme légitime de la fierté nationale, la haine et les préjugés. «A nous d'utiliser l'histoire, affirme-t-il, pour inspirer à la jeunesse la très positive notion d'égalité entre les deux groupes du Canada» (p. 6). Car, au dire de M. Gérard de Catalogne (*Notre Révolution*, I) «nous sommes des voyageurs; tâchons de rester dans la loyauté, loin des verbiages, des mensonges, des laideurs. Nous en avons besoin pour nous méfier des metteurs en scène et pour trouver la réalité essentielle».

* * *

Il me reste à dire un mot de l'art de l'historien. L'art qui s'adresse au grand public est fait surtout de l'ordre et de la vie. La matière historique est ici bien présentée: le climat, l'atmosphère, les premières réactions des récents ennemis obligés de vivre côte à côte, la reprise de l'activité, la sécurité religieuse, tout cela se suit, s'attache sans effort. La vie est grouillante, avec le parfum des hommes et des choses, et jusqu'aux souffles du nord-est dans les poêles de Murray!

Le style est surveillé, très sobre, pas le moins du monde oratoire, grâce à Dieu. Il marche nerveusement, occupé du seul éclaircissement des faits, sans souci de s'orner. Il est suffisamment rempli de chaleur et d'émotion discrète pour plaire à ceux que ne ronge point le préjugé. Il témoigne «de cette intelligibilité admirable» que Thibaudet goûte sans trop le dire chez les grands historiens professeurs français de 1855.

Je termine. J'ai conscience d'avoir un peu trahi ma tâche. Allez donc aussi parler pertinemment d'histoire et d'épopée à travers un bombardement incessant de corrections, d'examinés de toute forme et de tout degré, de doléances, de consolations à distribuer, de horions à avaler, de maigres bonheurs à mettre en conserve: c'est une gageure!

Émile BÉGIN, ptre,
professeur à l'Université Laval.